

Le commerce franco-suisse en 1927

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1928)**

Heft 80

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sultant des accords franco-allemand et franco-suisse, de manière à en faire un seul texte, qui serait substitué aux dispositions du décret du 17 août qui comportait les modifications aux droits de douane rendues nécessaires par l'accord franco-allemand. S'il en est ainsi, le Parlement, au lieu d'avoir à examiner une succession disparate de modifications de droits, résultant de la superposition de deux ou trois tarifs dissemblables, n'aurait à examiner et à se prononcer que sur des modifications fondues en un tarif nouveau, mais unique.

Mais, malgré cette simplification qui ne porte que sur la partie tarifaire des accords, le Parlement devra se prononcer séparément sur chaque accord.

On ne dit pas si le fameux « additif » entrera dans la refonte envisagée où s'il gardera la forme d'une proposition indépendante et complémentaire.

Quoi qu'il en soit de la procédure parlementaire qui sera adoptée, il faudrait être bien mal renseigné sur les diverses opinions et les courants opposés qui, en matière douanière divisent le Parlement français et le pays lui-même, pour considérer que la ratification des accords franco-

allemand, franco-américain et franco-suisse ne fait aucun doute. Ce ne sont pas seulement les concessions que comportent ces accords qui rencontreront une certaine opposition, c'est la méthode même qui a présidé à leur négociation qui sera critiquée. Tout en reconnaissant qu'un accord économique avec l'Allemagne s'imposait, certaines voix s'élèveront, sans doute, pour déplorer que les conditions dans lesquelles il a été conclu aient gêné les négociations qui devaient suivre, au point de compromettre les relations de la France avec quelques-uns de ses meilleurs clients. D'autres orateurs montreront, peut-être, qu'en limitant la liberté d'action de la France, dans ses négociations avec d'autres pays, l'accord franco-allemand permet à l'Allemagne de conquérir, sur divers marchés étrangers et au détriment de la France, d'importants débouchés.

Mais il faut reconnaître que le prestige personnel du ministre de Commerce lui permettra, vraisemblablement, de calmer sans trop de peine l'opposition que rencontrera la demande de ratification.

On peut considérer cette ratification comme probable. Il ne faut pas la considérer comme certaine.

Le commerce franco-suisse en 1927

Dans le cours d'un seul trimestre, la France a vendu à la Suisse plus de marchandises qu'elle ne lui en a acheté dans le cours de l'année entière.

TANDIS que nos délégués négociaient, les exportations suisses en France ont continué leur chute. En 1926, elles étaient déjà tombées à 154 millions de francs suisses; en 1927, leur chute s'est accentuée à 135 millions.

Les exportations françaises en Suisse accusent, elles aussi, un recul. De 495 millions de francs suisses en 1926, elles ont fléchi, en 1927, à 474 millions.

Autrement dit, les exportations françaises en Suisse ont fléchi de 4 % en 1927, alors que nos exportations suisses en France faisaient une chute nouvelle de 12,3 %.

Le graphique de la page suivante que nous avons établi pour les huit dernières années, et

pour 1913, met en évidence le fléchissement continu des exportations suisses en France depuis 1922. Il montre, en même temps, que les exportations françaises, après le brillant mouvement ascensionnel qu'elles ont réalisé en 1923, 1924 et 1925, ont conservé, en 1926, leur magnifique avance, et n'en ont perdu, en 1927, qu'une légère fraction.

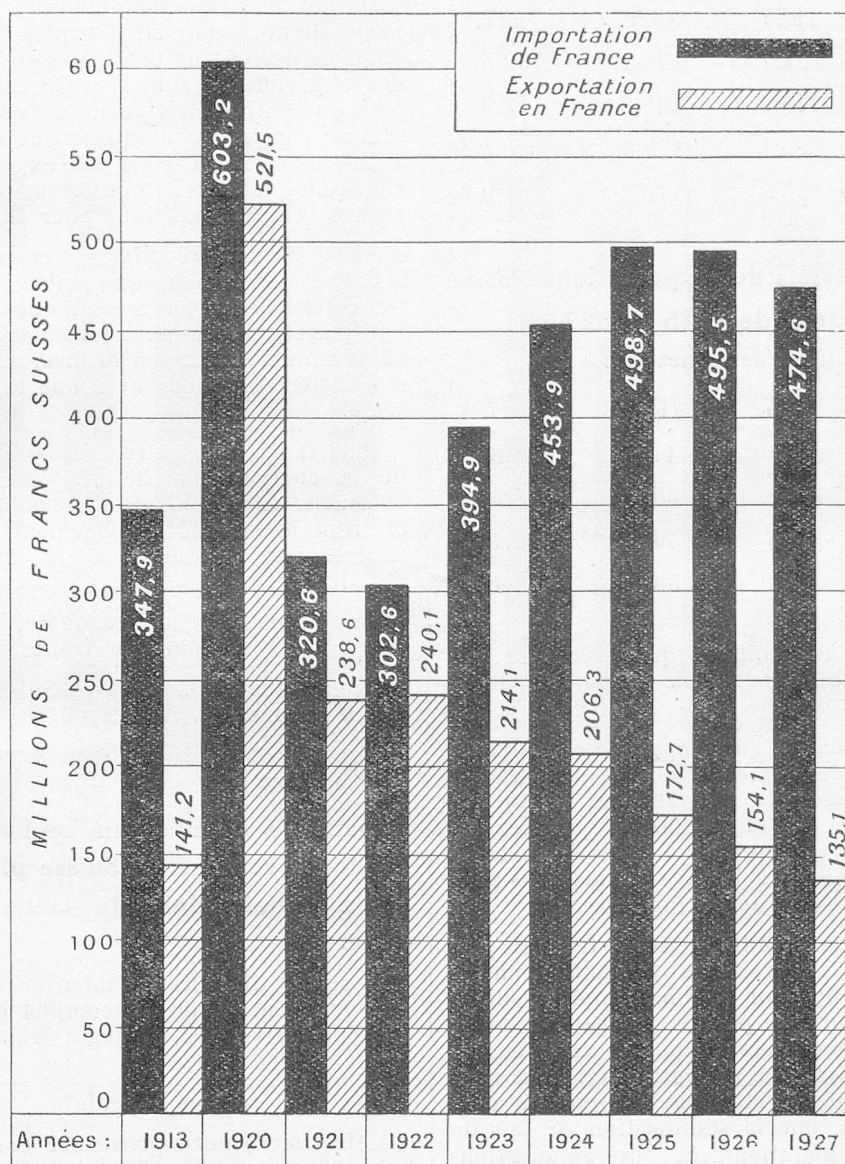
✱

Mais si, au lieu de nous contenter des totaux annuels, nous établissons les totaux trimestriels, leur examen nous permettra de faire plusieurs remarques intéressantes et instructives.

Le graphique que nous avons établi à cet effet (page 15), facilite cet examen).

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES

(en millions de francs suisses)



Ce graphique met en évidence le fléchissement continu des exportations suisses en France depuis 1922.

Il montre en même temps que les exportations françaises n'ont perdu, en 1927, qu'une légère fraction des progrès énormes qu'elles avaient faits depuis 1922.

(La reproduction de nos graphiques est autorisée à la condition que la provenance en soit indiquée.)

**Totaux trimestriels des exportations
françaises en Suisse de 1925 à 1927**
(en millions de francs suisses)

Trimestres	1925	1926	1927
I	121.7	126.1	103.5
II	118.9	128.8	112.9
III	125.1	129.0	120.4
IV	133.5	110.9	137.9

**Totaux trimestriels des exportations suisses
en France de 1925 à 1927**
(en millions de francs suisses)

Trimestres	1925	1926	1927
I	48.9	41.0	30.8
II	41.1	38.6	38.0
III	40.6	36.3	34.1
IV	42.6	38.2	32.1

C'est d'après les chiffres qui précèdent que nous avons établi le tableau graphique de la page suivante.

La première chose qui frappe, c'est la chute très marquée des exportations françaises en Suisse, dans le dernier trimestre de 1926, et la continuation de cette chute dans le premier trimestre de 1927. Cette chute a coïncidé avec la récupération rapide du franc français à la suite du retour au pouvoir de M. Poincaré.

Ce relèvement, en rendant le franc français plus cher en Suisse, rendait les produits français moins bon marché pour le consommateur suisse. Il était donc naturel de penser que cette tendance ne ferait que s'accroître et que les exportations françaises en Suisse s'en ressentiraient. Nous nous y étions nous mêmes attendus. On pouvait penser, en tous cas, que la stabilisation de fait du franc français maintiendrait les exportations françaises au niveau où les avait fait descendre la revalorisation partielle du franc français. Mais il n'en a rien été. Nous voyons, au contraire, qu'elles ont progressé d'une manière remarquable de trimestre en trimestre, jusqu'à atteindre, pour le quatrième trimestre, le chiffre de 137,9 millions de francs suisses.

Que faisaient, dans le même temps, les exportations suisses en France.

Loïn de leur apporter un stimulant, ainsi que l'on aurait pu l'espérer, la récupération de la de-

viser française les a laissées, dans les deux derniers trimestres de 1926, à un niveau inférieur à celui de tous les trimestres précédents. Elles sont ensuite tombées à un niveau plus bas encore (30,8 millions), dans le premier trimestre de 1927.

Durant le deuxième trimestre, la menace du projet de nouveau tarif douanier français, en provoquant des envois précipités, a relevé le niveau des exportations suisses à 38 millions. Mais la soudaine entrée en vigueur du nouveau tarif minimum français, conséquence de l'accord franco-allemand, a fait tomber les exportations suisses en France à 34,1 millions pour le troisième trimestre et à 32,1 millions pour le quatrième.

On voit par ces chiffres, et notre graphique le montre clairement, que tandis que les exportations françaises, en Suisse, ont repris en 1927 une marche ascendante fortement accentuée, les exportations suisses, en France, ont continué leur mouvement de chute, avec une régularité angoissante.

Mais il est une autre constatation qui ressort de la comparaison de ces relevés annuels et mensuels. Elle étonnera beaucoup de gens qui croiront à une erreur de calcul. Mais voici les chiffres incontestables et la constatation qui s'en dégage.

Total des exportations suisses en France, en 1927 : 135,1 millions de francs suisses.

Exportations françaises en Suisse, pour le dernier trimestre 1927 : 137,9 millions de francs suisses.

Ainsi donc :

Dans le cours d'un seul trimestre, la France a vendu à la Suisse plus qu'elle ne lui a acheté dans le cours de l'année entière!

Il serait difficile de montrer d'une manière plus frappante l'état de complet déséquilibre où en sont arrivés les échanges franco-suisses à la fin de 1927.

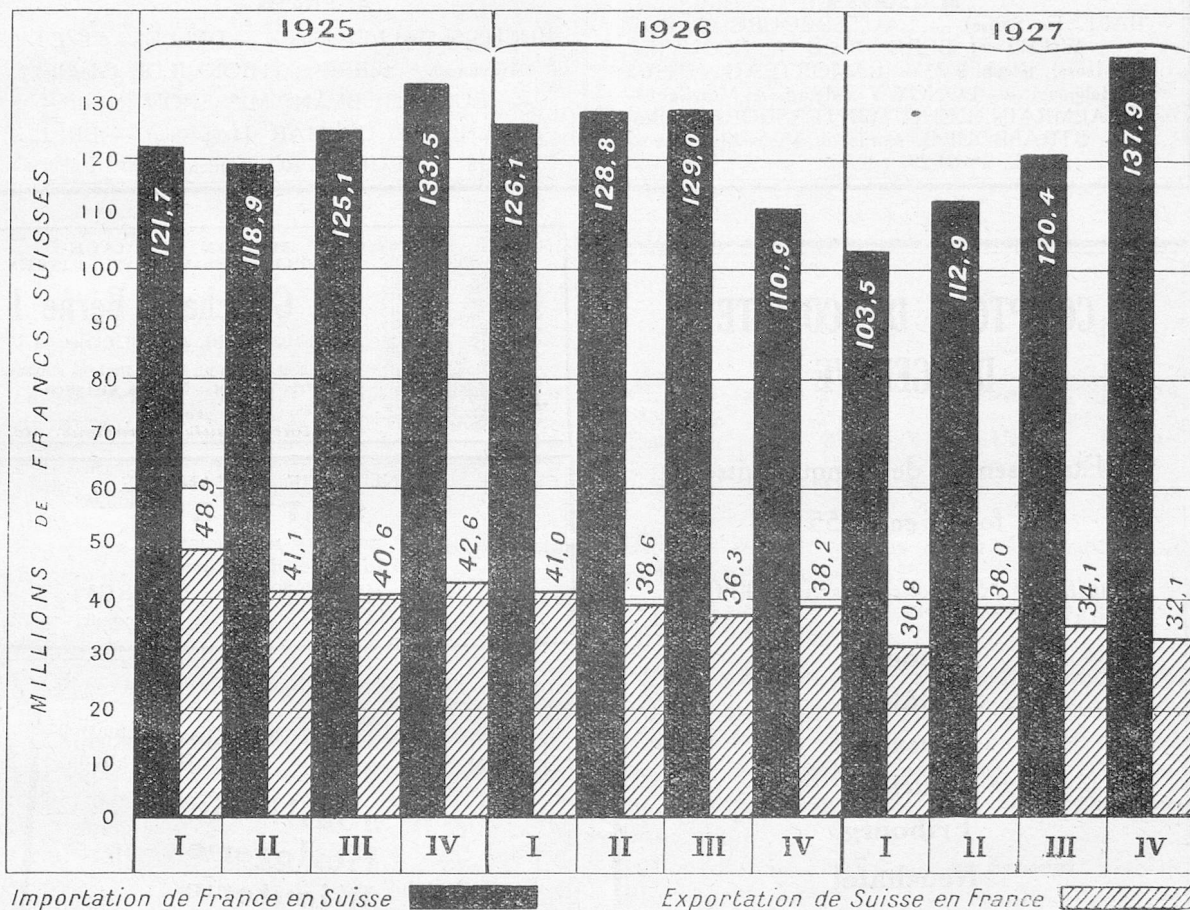
Que nous réserve l'avenir?

Hélas! si l'accord provisoire conclu le 21 janvier 1928 apporte quelques allègements aux nouveaux droits d'entrée, résultant de l'accord franco-allemand et appliqués depuis le 6 septembre 1927, il laisse ces droits à un niveau supérieur au tarif minimum qui était appliqué aux exportations de Suisse en France, avant le 6 septembre.

La barrière douanière élevée le 6 septembre sera abaissée sur quelques points et pour quelques articles, mais elle reste plus élevée que la barrière qui existait avant le 6 septembre et qui déjà, opposait un sérieux obstacle à l'entrée des produits suisses en France.

TOTAUX TRIMESTRIELS DES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES

(en millions de francs suisses)



Importation de France en Suisse

Exportation de Suisse en France

Tous les citoyens suisses de Paris, ou de passage à Paris sont toujours les très bien venus au Déjeuner suisse, qui a lieu tous les Mercredis, à midi 1/2 très précises, au Café de Madrid, 6, boulevard Montmartre, à côté du Passage Jouffroy.

Le Président de l'Association du Mercredi,

E. MONVERT,

94, rue Saint-Lazare, Paris.

Tél. : Gutenberg 50-66 et 79-81.

PAUL CAPIT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ET AGENCE EN DOUANE

SIÈGE ET MAGASINS : **St-LOUIS, près Bâle (Haut-Rhin)** — TÉLÉPHONE 79
où doivent être adressées toutes les demandes

MAISONS à :

BALE 13 (Suisse) — LAUTERBOURG (Ht-Rhin)
— WERT et BERG (Pfalz) — ECOUVIEZ
(Meuse), téléph. n 2° — LAMORTEAU, ATHUS
(Belgique) — LONGWY (Meurthe-et-Moselle) —
PALMRAIN, KEHL, WINTERSDORF (Baden)
— STRASBOURG, 4, rue du Vieux-Marché-aux-
Vins, téléph. n° 64-29.

AGENCES à :

BUCHS-St-GALLEN (Suisse) — DELLE — GIVET
(Ardennes) — SIERK et THIONVILLE (Moselle)
— JEUMONT, BLANC-MISSERON (Nord) —
MULHOUSE, COLMAR (Haut-Rhin) — BREI-
SACH et NEUENBURG (Baden).

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

Etablissement de Banque suisse
fondé en 1855

Capital et Réserves : frs 51.000.000

Genève
Bâle
Lausanne
Zurich
Fribourg
Neuchâtel
Leysin
Vevey



MAISON SPÉCIALE
de TIMBRES-POSTE SUISSES

Ch. Guinchard, Berne 1

BEAUMONTWEG, 30. Tél. Christ, 11.76

Env. à choix les pl. beaux timbres suisses
Prix courant : 50 cts suisses

Achat
de timbres suisses anciens, etc.

MENUISERIE MECANIQUE

SUTTER

MODELEUR-MÉCANICIEN

146, Rue de Lourmel

Téléph. : Ségur 40-70 PARIS (15°)

H. MANTELET, Associé, Successeur

Achat de
Bijoux

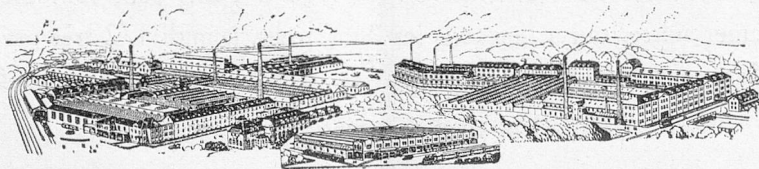
Transformations
Réparations

**Joaillerie
Horlogerie
Bijouterie**

Tél. :
Gut. 56-78

F. SENN
13, BOUL^d ST-DENIS

TRÉFILERIES RÉUNIES S.-A. BIENNE (Suisse)



FERS et ACIERS ÉTIRÉS DE PRÉCISION, en tous profils, pour Construction
Vis et Décolletages, ARBRES DE TRANSMISSIONS
FERS et ACIERS (Feuillard) laminés à froid

Le commerce de la Suisse avec ses principaux fournisseurs et clients

Importations de la Suisse en provenance de ses cinq principaux fournisseurs

(en millions de francs suisses)

1924		1925		1926		1927	
1. Allemagne	486,4	1. France	500,0	1. France	495,6	1. Allemagne	541,7
2. France	453,9	2. Allemagne	471,4	2. Allemagne	465,1	2. France	474,7
3. Italie	288,5	3. Grande-Bretagne	280,0	3. Italie	251,8	3. Italie	225,6
4. Etats-Unis	206,7	4. Italie	266,4	4. Etats-Unis	187,7	4. Etats-Unis	220,4
5. Grande-Bretagne	184,0	5. Etats-Unis	227,3	5. Grande-Bretagne	148,0	5. Grande-Bretagne	189,3

Exportations de Suisse à destination de ses cinq principaux clients

(en millions de francs suisses)

1924		1925		1926		1927	
1. Grande-Bretagne	395,4	1. Grande-Bretagne	420,0	1. Grande-Bretagne	298,7	1. Allemagne	397,9
2. Allemagne	327,7	2. Allemagne	368,3	2. Allemagne	266,8	2. Grande-Bretagne	309,5
3. France	206,4	3. Etats-Unis	191,5	3. Etats-Unis	201,0	3. Etats-Unis	209,6
4. Etats-Unis	205,9	4. France	172,8	4. France	154,1	4. France	135,2
5. Italie	94,4	5. Italie	104,2	5. Italie	112,6	5. Italie	115,3

En examinant ces deux tableaux, on constatera d'abord que l'Allemagne, qui n'était que le second fournisseur et le second client de la Suisse a passé, en 1927, au premier rang, et comme fournisseur et comme client.

La France qui, depuis deux ans, était devenue le premier fournisseur, a été largement distancée par l'Allemagne, et passe au second rang.

Par rapport à 1926, les exportations de Suisse en Allemagne, ont augmenté de 131,1 millions de francs suisses, c'est-à-dire de 49 %, tandis que les exportations de Suisse en France ont diminué de 12,3 %.

La différence entre les exportations de Suisse en Allemagne et de Suisse en France a été, en 1927, de 262,7 millions de francs suisses en faveur de l'Allemagne. Elle n'avait été, en 1926, que de 112,7 millions de francs suisses.

Les exportations suisses à destination de l'Allemagne sont donc en réels progrès, et il en est de même des exportations de l'Allemagne à destination de la Suisse. Elles ont augmenté de 76,6 millions de francs suisses en 1927.

Il est inquiétant pour l'avenir des relations franco-suisse de voir que le constant fléchissement des exportations suisses en France a pour résultat d'intensifier les échanges germano-suisse.

Bientôt — car c'est inévitable — les exportations françaises en Suisse diminueront à leur tour, tandis que les exportations allemandes en Suisse continueront à progresser et ce phéno-

mène ne demeurera pas particulier aux échanges franco-suisse.

Peu à peu, d'autres débouchés français en ressentiront les effets.

Peu à peu, les exportateurs français s'apercevront que l'accord franco-allemand, signé un matin d'août 1927, au lever du soleil, après une nuit fiévreuse, a marqué, pour l'Allemagne, l'aurore d'une ère nouvelle d'expansion économique.

N'est-il pas encore assez évident que, depuis le 17 août 1927, la France n'est plus libre de bien traiter ceux de ses fournisseurs qui sont ses meilleurs clients?

Elle ne peut plus conclure, avec eux, que des accords qui les éloignent du marché français.

Fournisseurs évincés, comment pourraient-ils rester bons clients?

Cependant, l'Allemagne les accueille. Cliente empressée, elle devient facilement leur fournisseur, et c'est ainsi que, peu à peu, l'accord franco-allemand ouvrira au commerce allemand les débouchés qu'il ferme au commerce français.

Où sont, dans tout cela, les avantages, pour la France, de l'accord franco-allemand du 17 août 1927?

M. T.